



Saint-André
Fondamental & Primaire

ECOLE SAINT ANDRE
Chaussée de Boondael, 216
1050 Ixelles

Rapport du Conseil de participation du jeudi 16 octobre 2014

Membre du pouvoir organisateur présent :

- Madame Morteihan

Membres de la direction présents :

- Madame Lambert

- Madame Casse

Membre du personnel paramédical présent :

Madame Laurence Heymans, infirmière scolaire

Parents présents :

- Madame Gaëtane Verbruggen
- Madame Véronique Wierzejewski
- Monsieur Guy Lannoy
- Monsieur Rachid Zbairi

Enseignants présents :

- Madame Reine Maréchal
- Madame Christine Mignon
- Madame Sophie Rousseau
- Monsieur Alain Gantois

L'ordre du jour :

1. *Une question du conseil d'entreprise.*
2. *Des changements dans les paiements des activités.*
3. *L'immersion dans notre école.*
4. *Une invitation aux parents de 2^{ème} primaire.*
5. *Dates des prochaines réunions.*

1. La réunion de ce jeudi 16 octobre débute par **une question du conseil d'entreprise**: « où va l'argent du lavage des vitres ? ». La direction rappelle que c'est l'association des parents (l'A.P.) qui gère l'argent récolté. Cette dernière propose qu'il n'y ait plus d'argent liquide mais des versements sur un compte en banque. Les risques de pertes, de « non-remise » seraient ainsi écartés. L'A.P. va étudier la question mais il semble déjà clair qu'un virement bancaire est moins spontané que la petite enveloppe.

Quelques exemples d'utilisations sont donnés : le paiement de bancs et de diverses fournitures scolaires, l'achat des rideaux dans la salle de gym, le nettoyage du préau, l'achat de savons, ... Les parents qui participeront à cette activité seront remerciés par mail et non simplement via le compte-rendu de la réunion des délégués qui se déroule en octobre.

2. Des changements dans les paiements des activités (classes vertes, de mer et de neige).

Plusieurs changements sont annoncés par la direction. D'une part, les classes vertes, de mer et de neige feront l'objet d'une facturation. Celle-ci sera envoyée par mail.

Pour les classes de neige, les parents étaient jusqu'à présent invités à verser régulièrement une somme de 60 euros afin d'éviter de se retrouver à échéance face au paiement de la totalité du montant du séjour et des activités. Ce morcèlement était organisé de la manière suivante : 9 versements d'une valeur de 60 euros.

Désormais, les parents ne paieront plus que 6 versements d'une valeur de 90 euros avec des intervalles de temps plus importants.

Deux versements seront demandés pour les classes de mer et les classes vertes.

3. L'immersion dans notre école.

Elle est prévue dès la rentrée de septembre 2015 en troisième primaire. Deux classes se partageront les 24 places disponibles. Les 12 élèves d'une classe retrouveront leurs 12 camarades de l'autre classe pour assister aux cours donnés en néerlandais. Ces cours se centreront sur les mathématiques, les sciences, la géographie et l'histoire. D'autres aspects plus pratiques viendront ultérieurement. Quant à l'accord officiel, il ne sera donné qu'à la mi-mars par la Zone de Bruxelles.

4. Une invitation aux parents de 2^{ème} primaire

Les enseignantes de 2^{ème} primaires ont fait le constat de difficultés liées aux apprentissages :

- formuler des questions et y répondre.
- trier des données.
- représenter une situation (dessins, schémas,...)
- mémoriser des informations utiles.
- compréhension du vocabulaire
- ...

Les directrices et les enseignantes suggèrent l'organisation d'une réunion sous forme d'ateliers avec les parents. Au cours de cette rencontre, les institutrices présenteront des exemples de situations rencontrées dans les classes afin de montrer les difficultés et d'en débattre.

5. Dates des prochaines réunions.

Les prochaines réunions sont fixées aux 6 février 2015 et 8 mai 2015

Une réunion supplémentaire est organisée le 27/11 à 14h 30 dans le local habituel (grenier).

Pourquoi ?

Les enseignants délégués au conseil n'ont pas eu l'occasion de rencontrer leurs collègues afin de remettre un avis concerté au sujet de l'implantation de l'immersion dans l'école primaire Saint-André.

Ce sera le sujet prioritaire.

Nous prendrons le temps également de faire écho de la gestion des frais pour les activités de dépaysement et de répondre à des questions relayées par l'ensemble des parents.